

9

prépa

## Culture générale

Options Scientifique,  
Économique, Technologique

● **Vendredi 14 avril 2017 de 8h00 à 12h00**

**Durée : 4 heures**

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :*  
8h00 – 13h20

**Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :**

**Sujet 1** (*dans le thème*)

Parler peut-il être créateur ?

**Sujet 2** (*hors thème*)

Est-il raisonnable d'espérer ?

### **CONSIGNES**

Aucun document n'est permis.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ECRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

2017

**CORRIGÉ**

CULTURE GENERALE

CONCOURS  
ECRICOME  
**PREPA**

VOIE ECONOMIQUE ET

COMMERCIALE

TOUTES OPTIONS

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

### ■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'épreuve de dissertation de culture générale vise à évaluer chez les candidats les capacités de réflexion et d'argumentation, appuyées sur la lecture des grands textes, que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant de niveau Bac+2. Elle s'inscrit ainsi dans l'esprit du programme officiel de culture générale des CPGE commerciales. Celui-ci caractérise en effet la dissertation comme un exercice permettant à l'étudiant de « montrer sa capacité à s'interroger, à conduire une pensée cohérente et à exploiter de manière pertinente ses lectures ». Avant de constituer une épreuve de concours, la dissertation et son apprentissage visent, toujours selon les termes du programme officiel, à « former l'esprit à la réflexion autonome et éclairée ». C'est cette capacité de réflexion que l'épreuve du concours a pour fonction de mesurer.

### ■ SUJETS

Le candidat traite sous forme de dissertation l'un des deux sujets au choix :

#### - Dans le thème :

Le sujet, qui a la forme d'un énoncé bref, s'inscrit dans le champ général de réflexion déterminé par le thème annuel. Que le sujet soit dans le thème ne signifie pas que le thème soit le sujet ! En d'autres termes, une simple récitation de connaissances acquises sur le thème, non soucieuse du sujet proposé, ne saurait constituer une dissertation satisfaisante, quels que soient l'intérêt et la maîtrise des connaissances mobilisées.

#### - Hors thème :

Le sujet, qui a également la forme d'un énoncé bref, appartient aux champs les plus généraux de la réflexion, tels qu'ils sont présentés dans le programme (fixe) de première année. Ce sujet peut donner l'occasion à certains candidats de montrer leur originalité, à condition de disposer d'une culture préalable sur la question et d'avoir une capacité effective d'interrogation. Il ne doit surtout pas être considéré comme une planche de salut pour ceux

qui n'ont pas travaillé le thème de deuxième année ou qui n'ont pas la culture générale exigée à l'issue de la première année.

## ■ ÉVALUATION

Elle prend en considération les grands critères de la dissertation :

- l'aptitude à prendre en compte l'énoncé dans sa singularité, à comprendre le problème dans sa profondeur et à en saisir l'enjeu ;
- la capacité à ordonner ses idées de manière vivante et claire, en évitant une simple juxtaposition de remarques, un plan mécanique et passe-partout, et l'énumération de références ;
- l'aptitude à conduire une pensée personnelle, à exploiter ses lectures et à mobiliser ses connaissances ; en matière d'auteurs et de références, il n'y a pas de passage obligé, tous sont accueillis avec bienveillance, pourvu qu'ils soient l'objet d'une maîtrise et d'une appropriation personnelles.
- la présentation matérielle de l'écrit, la qualité du style, la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

## ■ LE PROGRAMME

Le thème pour le concours 2018 est : **le corps**.

Aucune liste d'œuvres et d'auteurs n'est proposée. Chaque professeur, responsable de ses choix, détermine librement les œuvres philosophiques, littéraires ou autres, qu'il juge nécessaires à son enseignement.

## CORRIGÉS

### ■ SUJET 1 (dans le thème) :

#### PARLER PEUT-IL ÊTRE CRÉATEUR ?

Le sujet n'a pas semblé déconcerter les candidats : il n'y eut guère de copies courtes, indigentes, n'ayant pas grand-chose à "dire" sur la question. Peut-être faut-il cependant regretter que la question n'ait pas davantage arrêté les candidats et sollicité ainsi un effort de réflexion de leur part. Il faut en effet déplorer dans l'ensemble le manque d'attention pour la spécificité de la question et son détournement vers des interprétations trop peu fidèles, allant d'un élargissement qui lui ôtait une bonne part de son intérêt, jusqu'au hors sujet. C'est donc l'occasion de rappeler ici, en revenant sur le sujet, les étapes nécessaires d'un travail sérieux, alliant culture et réflexion, sans lesquels il n'y a pas de bonne dissertation possible.

L'analyse de l'énoncé constitue d'abord un préalable indispensable à la bonne compréhension de la question posée. Chacun des termes de l'énoncé doit être pris dans son sens propre et spécifique, car chacun joue un rôle dans la délimitation du problème à traiter.

#### Créer

Ainsi la notion de création doit-elle être cernée et distinguée. Créer n'est pas faire ou produire, puisqu'à l'évidence il est possible de faire ou produire beaucoup de choses sans créer : il faut donc chercher la différence spécifique de la création. On peut bien sûr penser à la création divine, mais à condition de ne pas négliger ce que le terme "créer" peut signifier en propre lorsqu'il s'applique non plus à Dieu, mais à l'homme parlant. La création, s'il en est une, ne peut alors être conçue comme "ex nihilo", sur le modèle théologique. La parole est en effet toujours précédée de paroles, et la réflexion sur l'acquisition d'une langue suffit à souligner cette antériorité. Pour reprendre une distinction proposée par Merleau-Ponty, la « parole parlée » n'est pas simplement le produit d'une « parole parlante », le résultat en ce sens postérieur à l'acte dont il procède : elle est d'abord cette parole qui précède tout acte d'expression et qui est donc antérieure en tant que monde de paroles dites par d'autres qui m'ont précédé, et d'où j'ai appris à parler. C'est ce qui permet de se demander si l'on peut

vraiment caractériser le parler à l'aide de la notion de création, ou si au contraire toute parole n'est jamais que la reprise de paroles antérieures, ou au mieux l'actualisation de virtualités déjà inscrites dans la langue mise en œuvre, comme pourrait le laisser penser une approche strictement linguistique de la langue. Celle-ci pourrait en effet apparaître alors comme un mécanisme déterminant par avance, en raison de sa disposition propre, les possibilités de dire, et par là l'ensemble des énoncés susceptibles d'être produits, quelle qu'en soit l'étendue.

Or, la notion de création implique au moins une nouveauté, une irréductibilité à ce qui la précède, et par là une imprévisibilité essentielle, comme le montre par exemple l'analyse qu'en propose Bergson dans les premières pages de *l'Évolution Créatrice*, par une analogie avec le portrait que l'on pourrait transposer ici pour penser l'acte de parler :

« Le portrait achevé s'explique par la physionomie du modèle, par la nature de l'artiste, par les couleurs délayées sur la palette ; mais même avec la connaissance de ce qui l'explique, personne, pas même l'artiste, n'eût pu prévoir exactement ce que serait le portrait, car le prédire eût été le produire avant qu'il fût produit, hypothèse absurde qui se détruit elle-même ». (P.U.F. Quadrige p.6). De même, si l'on peut expliquer la parole dite à partir des conditions qui la rendent possible, qu'il s'agisse de l'intention de signifier du locuteur, de la physiologie de son appareil phonatoire, ou des règles linguistiques qui président à la construction de l'énoncé, à l'inverse, la connaissance que l'on peut avoir de tout cela ne rend pas pour autant prévisible la forme précise que prendra l'énonciation, "pas même", comme dit Bergson, pour le locuteur lui-même. C'est ce qu'indique Merleau-Ponty lorsqu'il écrit : « ...le sujet pensant lui-même est dans une sorte d'ignorance de ses pensées tant qu'il ne les a pas formulées pour soi ou même dites et écrites, comme le montre l'exemple de tant d'écrivains qui commencent un livre sans savoir au juste ce qu'ils y mettront. » (*Phénoménologie de la perception*, Gallimard TEL, p.206) ou encore « ...mes paroles me surprennent moi-même et m'enseignent ma pensée » (*Signes*, p.111).

## Parler

La prise en compte de la forme verbale “parler”, que l’on pouvait distinguer de “la parole”, constituait une autre voie pour parvenir à cette distinction problématique entre l’acte et son produit, en d’autres termes entre le dire et le dit. Elle permettait de parvenir par un autre cheminement à la distinction évoquée précédemment entre “la parole parlante” et “la parole parlée” et par là de situer le problème soulevé dans la nature de l’acte plutôt que dans les caractères de ce qu’il produit. De même que l’examen d’un tableau ne livre pas le secret de sa création, de même, si l’on veut considérer une parole comme une création, il faut bien situer cette création non pas dans les caractéristiques de ce qui est dit, mais dans la spécificité du dire, donc du parler. C’est ce qui justifie que le sujet ne soit pas “la parole est-elle une création ?” Et c’est sur cette base que la possibilité problématique d’un parler créateur devait être examinée.

La formule “peut-il” devait donc à son tour être prise en compte. Certes, beaucoup de sujets de dissertation sont construits sur la base de ce verbe “pouvoir”, mais cela ne dispense pas de son examen, au contraire. Il met ici en question une possibilité. Celle-ci ne peut donc être présupposée, mais doit être interrogée. Elle ne peut l’être que par la confrontation des réquisits de toute création et des caractères singuliers propres au “parler” distingué de la parole, caractères mis en évidence dans ce qui précède. Pour que cette possibilité soit avérée, il faut qu’il n’y ait pas contradiction entre parler et créer, que l’un n’implique pas la négation de l’autre, ou l’inverse. La discussion du problème demandait donc que soit examinée l’hypothèse selon laquelle l’énonciation pourrait être intégralement rapportée à ses conditions de possibilités. Dans cette perspective, le parler devrait pouvoir apparaître comme une production dont on pourrait décrire le mécanisme générateur, ainsi que les déterminismes qui permettraient d’en rendre compte, qu’ils soient linguistiques, psychologiques, sociologiques... Mais l’examen de l’hypothèse devait également en faire apparaître les limites. Sans doute l’argument le plus décisif ici consistait-il à trouver chez les linguistes eux-mêmes une défense de la créativité du parler, et Chomsky pouvait alors constituer un recours précieux. Il écrit en effet dans *La linguistique cartésienne* (Seuil, p.56) : « Le langage humain est apte à servir d’instrument pour une expression et une pensée libres.

L'aspect créateur de l'utilisation du langage reflète les possibilités infinies de la pensée et de l'imagination. » Mais les termes employés par Chomsky restent tributaires d'une conception instrumentale du langage, et l'on pouvait prolonger la réflexion en la recentrant sur l'acte même de parler, dont la méditation conduit à penser en philosophe ce que Merleau-Ponty nomme « l'être du langage ».

**■ SUJET 2 (hors-thème) :****EST-IL RAISONNABLE D'ESPÉRER ?**

Conformément à l'esprit de l'épreuve, ce second sujet doit permettre aux candidats de tirer parti des connaissances acquises lors de leur première année de classe préparatoire. Le sujet était assez simplement formulé pour ne pas déconcerter les candidats, mais comme chaque année, la proportion des candidats ayant choisi de le traiter a été faible.

La première attente est celle du niveau d'argumentation : il doit supporter la comparaison avec les copies sur le sujet dans le thème, dont les correcteurs reconnaissent que dans l'ensemble elles montrent un travail de préparation. C'est ce niveau d'argumentation qui permet de distinguer très vite les copies, hélas fréquentes sur ce sujet, ayant pris ce sujet par défaut, de celles qui en ont fait le choix pour des raisons positives.

La seconde attente est celle de la rigueur dans l'approche du sujet. La familiarité avec l'exercice de la dissertation doit amener les candidats à entendre la question posée dans un sens précis, sans confusion entre les termes, et la pratique de distinctions conceptuelles est toujours précieuse. Respecter la spécificité des notions est la condition d'un traitement correct du sujet et cependant les efforts consentis pour distinguer "espérer" de "désirer", "souhaiter", ou encore "attendre", tout en dégagant ce que leur rapprochement peut aider à comprendre sont trop rares. De même on attendait que le raisonnable et le rationnel soient distingués, ce qui conduisait à mieux comprendre ce que la raison peut recouvrir.

Le traitement de ce sujet a souvent donné lieu à des banalités convenues, assorties de lieux communs comme "les espoirs déçus", ou les sentences dont l'origine s'est perdue comme la formule attribuée à Guillaume de Nassau : "il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre..." D'autre part on déplore les vœux aussi pieux que flous avec une prolifération de "il faut" ou de "on doit" qui ne devraient plus avoir cours à ce niveau, même si visiblement le passé philosophique de certains candidats est parfois fort réduit. Ainsi, rien ne sert d'affirmer qu'"il faut être raisonnable en espérant", si le sens de ces mots n'est pas précisé.

On a par contre d'autant plus apprécié les copies qui ont su distinguer le raisonnable et le rationnel en recherchant pourquoi la rationalité supposerait une connaissance dont c'est

précisément l'absence qui nourrit l'espérance. C'était la condition pour rencontrer le problème ici : comment l'espérance pourrait-elle répondre aux exigences de la raison si elle ne prend sens que par une dimension qui échappe au contrôle de la raison ? De même, pour l'espoir et l'espérance, il convenait de mettre en évidence le rôle de la volonté, chercher à rendre compte de ce qui pouvait faire apparaître l'espérance comme déraisonnable, alors même qu'elle est une des trois vertus théologiques. Cela pouvait conduire à rechercher ce qu'il peut y avoir d'excessif dans l'espérance, et à examiner son rapport à la raison : la raison est-elle seulement juge de l'espérance ou a-t-elle elle-même besoin de l'espérance pour se soutenir ? Comment l'espérance peut-elle trouver sa légitimité sinon dans un travail de la raison sur ses propres limites ? En raison de la dimension religieuse que peut recouvrir la notion d'espérance, on pouvait être conduit à examiner le rapport entre foi et raison, ou à interroger les limites de la volonté de prévoir pour faire une place à une espérance légitime. Les meilleures copies ont pu apercevoir que l'espérance raisonnable peut être celle qui soutient, contre la tentation d'une misologie désespérée, le choix de la raison dont celle-ci ne peut rendre compte de façon rationnelle.

## RAPPORT

### ■ APPRECIATIONS GENERALES DES CORRECTEURS

Les commentaires des correcteurs reviennent souvent sur la rareté d'une prise en compte littérale suffisante du sujet, qui était pourtant nécessaire pour donner toute sa place à la possibilité que parler puisse être créateur. Loin d'être admise d'entrée, cette possibilité devait apparaître problématique.

Une interrogation authentique a trop souvent laissé place à une récitation dans laquelle on peut voir l'effet pervers d'une préparation certes sérieuse mais qui fait écran au sujet. On lira dans la suite le détail des inattentions qui ont conduit à déplacer le sens exact de la question. Les connaissances sont certes nécessaires, et leur présence est saluée par les correcteurs. Elles ne doivent pas pour autant se substituer à la réflexion personnelle. A ce sujet, on relira avec profit le programme officiel de culture générale pour les CPGE commerciales, qui définit non seulement le contenu de l'enseignement mais aussi sa finalité et son esprit.

Les correcteurs ont souligné la faiblesse principale et récurrente des copies sur le sujet hors thème : absence de problématique, pauvreté des références culturelles, maladresse de la rédaction. Les copies sont souvent très courtes, voire inabouties. Leur faible nombre peut laisser supposer que le choix de ce sujet est fait par défaut, et provient de candidats insuffisamment préparés.

### ■ BARÈME

Il n'y a pas à proprement parler de barème pour la dissertation de culture générale. S'agissant d'un concours et non d'un examen, il ne s'agit pas de vérifier l'accès à un niveau qui pourrait se traduire de façon quantitative. Il s'agit de classer les candidats en permettant à l'épreuve de jouer pleinement son rôle dans ce classement, au même titre que les autres. A

cette fin, la note traduit une appréciation qualitative fondée sur les remarques qui précèdent et sur les erreurs relevées ci-dessous.

## ■ LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

1) “Parler”. Le sujet a surpris les rares candidats qui se sont étonnés de la présence du verbe “parler” là où ils attendaient “la parole”. Cet étonnement pouvait être fécond s’il donnait lieu à une réflexion sur la spécificité de cette formulation. A l’inverse, un trop grand nombre de copies n’y ont pas été attentives et ont simplement substitué à l’énoncé cette autre question : “une parole peut-elle être créatrice ?” sans mesurer le déplacement ainsi accompli.

La forme verbale “parler” pouvait certes être considérée comme un infinitif substantivé, qui autorisait même à évoquer “le parler” comme le fait Gadamer lorsqu’il écrit « Aucun individu n’a, lorsqu’il parle, une conscience effective de son parler », ou encore lorsqu’il évoque « l’accomplissement inconscient du parler » (“L’homme et le langage”, in **L’Art de comprendre**. Ecrits II. Aubier). Mais cela n’autorisait pas pour autant à considérer le parler ou la parole uniquement comme des choses, ni à réduire l’énonciation à l’énoncé. Il restait nécessaire de faire la distinction entre “la parole” et “parler”. Cette distinction permettait de situer plus clairement la création dans l’acte même de parler, alors que la parole peut désigner à la fois l’acte de parler et son produit, donc ce qui est créateur et ce qui est créé. L’absence d’une telle distinction a amené de nombreux candidats à se demander uniquement si une parole peut produire des effets, et à centrer ainsi leur réflexion de façon exclusive sur la créativité de la parole dite et non sur la créativité dont cette parole dite est elle-même le premier effet.

2) “Créateur”. Créer n’est pas produire, ni agir, ni “être cause de”. Cette inattention pour la spécificité de la création a conduit à une référence très commune à John L. Austin (parfois confondu avec Jane Austen !) qui ne tenait pas compte de la distinction entre faire et créer. Or c’est bien “faire” qui est en jeu dans l’ouvrage consacré aux performatifs : **Quand dire, c’est faire**. Plus généralement, une prise en compte insuffisante de la notion de création a conduit

à des énumérations fastidieuses de tout ce que parler est supposé “créer” : la société via le contrat social, le lien social, la subjectivité, l’humanité... Penser la dimension créatrice de la parole ne pouvait se réduire à en examiner le pouvoir, ou à en illustrer les effets.

3) “Peut-il”. Il s’agissait de mettre en question une possibilité, celle-ci ne pouvait donc pas être présumée d’entrée. En le faisant, on était réduit ensuite à trouver des exceptions, comme le bavardage. C’est cette erreur qui a conduit les candidats à chercher des exemples de ce que la parole pouvait bien “créer”, au lieu de se demander dans quelle mesure elle pouvait procéder elle-même d’une création.

4) Le plan : il est bien sûr tributaire de la pertinence du problème posé. Bien souvent, le plan suivi consistait à illustrer par des exemples ce que la parole crée, puis à montrer qu’elle peut aussi détruire, pour revenir à ce que la parole “produit”. Ou bien on opposait une parole inactive, sans prise sur le réel (des mots, toujours des mots...), à une parole agissante.

5) Pour le sujet 2, l’erreur la plus commune a consisté à aborder le sujet sur un plan purement psychologique. Peu de copies portaient sur ce sujet, mais elles sont pour la plupart dénuées des moyens requis pour son traitement pertinent, qu’il s’agisse de la façon d’aborder le sujet (définition rigoureuse des termes) ou des références permettant d’élever l’argumentation au-delà des considérations sur les moyens d’éviter le découragement sans tomber dans l’illusion...

## ■ LES BONNES IDEES DES CANDIDATS

Les correcteurs ont apprécié les copies dont les auteurs ont montré le souci de définir le terme “créateur”, non seulement par référence au verbe divin, mais aussi avec le souci de distinguer le parler humain, pour en cerner la spécificité.

Cette condition remplie, il était alors possible, par opposition à la parole banale ou au bavardage ordinaire, de distinguer dans le parler les conditions qui permettent de voir dans une parole l’expression d’un pouvoir créateur et de s’interroger sur son origine. Les copies qui

ont conduit l'analyse d'exemples dans cette perspective ont été appréciées. Elles ont permis des réflexions sur la parole poétique, ou encore sur la prophétie auto-réalisatrice qui ont été saluées, lorsqu'elles ne déviaient pas vers l'écriture.

## ■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

### 1. L'analyse.

Dans les énoncés des sujets, on retrouve le plus souvent le terme qui correspond au thème. La majorité des candidats ayant travaillé ce thème, il faut comprendre que ce n'est pas tant sur les connaissances relatives à ce thème que les différences s'établissent mais, au moins en partie, sur la prise en compte des autres mots qui figurent dans l'énoncé et en font la spécificité. De même, le thème n'est pas le prétexte à un étalage de connaissances, mais c'est la façon singulière dont il est présent dans l'énoncé qui doit être prise en compte, comme on a tenté de le montrer. C'est donc le nécessaire travail d'analyse qui rend possible une problématisation fidèle à ce que le sujet met en question et permet d'éviter la récitation, la juxtaposition de références et d'exemples qui ne prennent pas suffisamment en compte le problème à traiter. En d'autres termes, il convient de se demander d'abord non pas "que vais-je répondre ?", mais "qu'est-ce qu'on me demande ?". Mais ce travail n'est pas qu'un simple préalable dont on pourrait s'acquitter au début, par une simple définition, pour ne plus y revenir : il doit se poursuivre tout au long du développement, et c'est ainsi que se concrétisent la progression et l'approfondissement de la réflexion.

### 2. La problématisation.

Problématiser un sujet ne se limite pas à opposer brutalement deux affirmations contradictoires. C'est au contraire mettre en évidence une hésitation de la pensée devant des difficultés. C'est pourquoi une dissertation doit être animée par une pensée soucieuse et questionnante, dont le mouvement s'explicite à travers des transitions qui ne sont pas des artifices rhétoriques, mais l'expression même du progrès de la réflexion, où l'interrogation doit avoir toute sa place.

### 3. Plan et transitions.

La présentation du plan dans l'introduction ne doit pas avoir pour effet de "tuer" le problème. C'est pourtant ce qui se passe lorsqu'on énumère les grandes affirmations qui vont scander le développement comme autant de points d'un exposé. Il est préférable de mettre en avant des objets de questionnement plutôt que des propositions dogmatiques : "nous nous demanderons pourquoi"... est ainsi préférable à "nous verrons que". Il en va de l'esprit même de la dissertation.

### 4. Conventions de présentation.

Il est inutile de numéroter les parties et les sous-parties du développement. De même, il n'y a pas lieu de faire figurer des titres, qui brisent la continuité de la réflexion, telle qu'elle s'exprime dans les transitions. Une écriture soignée et lisible, sans ratures, est appréciée : elle marque autant le souci d'être compris que le respect du lecteur.

5. Orthographe. A la différence de l'épreuve de résumé, il n'y a pas de barème spécifique prévoyant le retrait de points en fonction du nombre de fautes. Toutefois, le souci de l'orthographe, ainsi que de la syntaxe, est nécessaire, car les deux jouent un rôle dans l'appréciation globale de la copie. Dans cette perspective une relecture spécifique et attentive est indispensable.

6. Le sujet hors thème. Il faut rappeler ici que le choix de ce sujet doit être fait pour des raisons positives. Celui-ci ne saurait en effet servir de remède à une préparation insuffisante durant l'année, d'autant que son traitement implique de mobiliser des capacités équivalentes à celui du premier, et de prendre appui sur la maîtrise du programme de première année, qui doit donner les moyens d'un traitement argumenté.

Terminons en souhaitant que les candidats trouvent dans ces lignes des raisons de croire que, plutôt qu'un bachotage aveugle, une préparation méthodique et réfléchie est la condition non seulement d'une épreuve réussie, mais aussi de la formation du jugement éclairé nécessaire à chacun, bien au-delà du concours.